

# LA LETTRE DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

#14 - mai 2017

## Bureau ouvert du 16 mai 2017

**Réunis en Bureau élargi, les élus ont traité de l'ordre du jour suivant :**

**Résolution sur la solidarité financière en Île-de-France**

**Évolutions institutionnelles et législatives de l'espace métropolitain :**  
point sur l'avancée des travaux du groupe de travail et de la démarche  
de bilan de la réforme territoriale (loi Maptam, NOTRe)

**Démarche « Mobilités 2030 » :**  
information sur l'organisation et l'avancée des travaux

**Point sur la situation de l'Atelier international du Grand Paris**

## Résolution sur la solidarité financière en Île-de-France

Les élus du Forum métropolitain du Grand Paris ont adopté une résolution en vue du projet de Loi de Finances 2018.

Les élus demandent à ce que la participation des collectivités franciliennes à la péréquation nationale soit encadrée. En effet, les collectivités de la région capitale jouent un rôle moteur dans l'investissement d'infrastructures d'envergure nationale. À cet égard, il faut préserver cette capacité à investir, tout en prenant part à la solidarité nationale.

Les élus souhaitent que les charges de centralité et le coût élevé de la vie des franciliens soient pris en considération dans les mécanismes de calcul.

Entre 2012 et 2017, les collectivités d'Île-de-France ont subi, d'une part une baisse cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement à hauteur de 1,5 milliard d'euros, et d'autre part la montée en charge du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Ils pointent également la nécessité d'améliorer l'articulation entre le FPIC et le FSRIF (Fonds de Solidarité Intercommunal Francilien), le système demeure trop peu lisible et l'équité fait parfois défaut.



Enfin, ils souhaitent interroger la philosophie de la péréquation, afin d'associer des objectifs avec des modes d'évaluation pour être en mesure d'apprécier globalement la performance du système.

Le groupe de travail a été mandaté pour traduire cette résolution en propositions législatives pour le prochain Bureau, le 27 juin prochain.

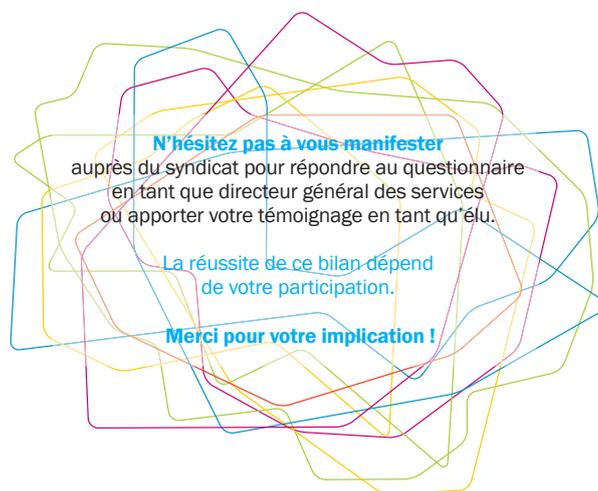
Retrouvez l'intégralité de la résolution sur notre site Internet, à la page dédiée au groupe de travail solidarité financière

## Évolutions institutionnelles et législatives de l'espace métropolitain :

### Point sur l'avancée de la démarche du bilan de la réponse territoriale

En début d'année, les élus du syndicat se sont fixés pour objectif d'accompagner les collectivités membres dans l'évolution institutionnelle de la construction métropolitaine. Ils ont créé un groupe de travail dédié lors du comité syndical du 14 février. À son initiative, l'élaboration d'un bilan de la mise en œuvre de la réforme territoriale (Loi Maptam, loi NOTRe,...) a été lancée début avril par l'envoi de questionnaires aux directeurs généraux des services - ou secrétaires généraux - des collectivités franciliennes. Ce bilan sera complété par une série d'entretiens avec les élus, toujours en cours.

Une restitution des premiers résultats est prévue pour le Bureau du 27 juin.



## Démarche « Mobilités 2030 »

### Information sur l'organisation et l'avancée des travaux



© Transdev

L'enjeu de la démarche est d'associer l'ensemble des grands acteurs des mobilités, publics ou privés, autour d'une ambition partagée sur la thématique des mobilités à l'horizon 2030 : Départements, Métropole, bloc communal, État, SNCF, RATP, OPTILE, ADP...

Le groupe de pilotage est présidé par le Forum métropolitain (Jean-François Vigier) avec le copilotage de l'AMIF (Stéphane Beaudet), de la Ville de Paris (Jean-Louis Missika et Christophe Najdovski) et de la Métropole du Grand Paris (Patrick Ollier et Valérie Mayer-Blimont).

**Il accueille tous les élus qui souhaitent y participer.**  
Il s'est déjà réuni les 3 mars et 18 avril derniers.

Chacune de ces grandes institutions possède une part légitime des compétences qui composent le maillage des modes de mobilités, tant pour les personnes que pour les marchandises. Chacune, aussi, planifie, construit, aménage, finance, exploite les routes, les rues, les réseaux ferrés, les stations, les énergies de nos mobilités. Et parfois, cela se fait sans une concertation suffisante, sans une perspective d'avenir partagé.

Par ailleurs, de nouveaux paramètres doivent être pris en compte et viendront très rapidement changer les besoins, les possibilités et les usages des habitants et des entreprises : l'utilisation du smartphone, l'ubérisation, l'émergence des véhicules autonomes, le développement pourtant trop lent des énergies propres, le télétravail et les tiers lieux, le e-commerce...

Chaque institution concernée assume aujourd'hui au plus juste, ses compétences et ses responsabilités, en anticipant au mieux les évolutions actuelles.



Suivez toute notre actualité : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

[@ForumGrandParis](https://twitter.com/ForumGrandParis)  
[Forum métropolitain du Grand Paris](https://www.facebook.com/ForumMetropolitainGrandParis)

Il apparaît cependant que la réalisation d'un Livre blanc - partagé par les acteurs publics en lien avec les grands acteurs privés, les experts, mais aussi l'ensemble du monde économique et les habitants - est une étape essentielle pour parvenir, entre autres, à définir de meilleures méthodes de collaboration.

Les élus travaillent donc à l'élaboration de ce Livre blanc qu'ils espèrent valider, l'hiver prochain.

Quatre axes majeurs d'étude ont été fixés : infrastructure des mobilités, intermodalité autour des gares, mobilité partagée et transports autonomes.

En parallèle, un comité technique accompagne et structure la démarche. Animé par l'équipe du Forum, il est composé de l'AMIF, des services concernés de Paris et de la MGP, de la SGP, de l'APUR, de l'IAU-ÎdF, des services de l'État (DRIEA, DIRIF), de la RATP, de la SNCF, d'OPTILE, de la CCIP, de l'ADEME, d'ADP, d'Haropa Ports de Paris, du GART, et de l'association « Décider ensemble » qui aide à associer les habitants à la démarche.

Au cours de ses deux premières rencontres, ce comité technique a organisé le travail en différents ateliers thématiques, tant sur le cadrage, la méthode et les partenariats que sur les sujets techniques à proprement dits.

## Point sur la situation de l'Atelier international du Grand Paris

Au vu de la situation de l'AiGP, les élus du syndicat, dans la lignée de la ville de Paris, du Conseil régional et de l'Association des Maires d'Île-de-France se sont prononcés en faveur d'un retrait du GIP actuel AIGP. Les modalités de ce retrait seront examinées avec le collège des représentants de l'État au conseil d'administration.

Les élus ont également exprimé leur souhait de faire perdurer la méthode et l'esprit de l'AIGP, mais sous une autre forme.

En perspective du Bureau du 27 juin, une réflexion sera menée pour décider de nouvelles formes de dialogue et de concertation entre les élus, les experts et les acteurs des enjeux métropolitains : urbaniste, architectes, sociologues, économistes.



## À l'agenda en 2017

### Calendrier prévisionnel des instances du Forum métropolitain du Grand Paris

○ **Mardi 27 juin** : Réunion du Bureau de 8 h à 10 h



Suivez toute notre actualité : [www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)

● @ForumGrandParis  
● Forum métropolitain du Grand Paris